



ANNEXE 6

Pour tous les enseignants sollicitant une mise en disponibilité et envisageant d'exercer une activité professionnelle.

**DÉCLARATION D'EXERCICE
D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE**

Année scolaire 20.... / 20....

A retourner au Rectorat de La Réunion – DPEP

Je soussigné(e)

placé(e) en disponibilité pour l'année scolaire 20.... / 20.... , souhaite exercer une activité professionnelle :

Nom ou raison sociale de l'entreprise ou de l'organisme :

.....

Adresse :

Tel : Courriel :

Secteur d'activité :

.....

Quelle sera votre fonction ou activité ?

Date prévue de début d'activité :

A , le

Signature de l'intéressé(e)

Après étude de votre dossier et selon l'activité décrite dans ce formulaire, un complément d'information pourra être demandé.

Seules les activités présentant une incompatibilité avec les fonctions d'enseignant feront l'objet d'une étude approfondie et de la saisine de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique dont la décision vous sera communiquée dans les plus brefs délais.

Mentions légales : les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier administratif. Le destinataire des données est votre service gestionnaire. Conformément à la loi 2018-493 du 20 juin 2018 dite « loi informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au Rectorat – service DPEP, 24 avenue Georges Brassens, CS 71003, 97743 Saint-Denis Cedex 9 ou par mail : dpep.secretariat@ac-reunion.fr. Néanmoins, vous ne bénéficiez pas du droit d'opposition. En effet, s'agissant du traitement des données RH, le droit d'opposition des personnes a été régulièrement écarté par les arrêtés de créations des systèmes d'information des dispositions de la loi de 1978.